

BAC PRO

MAINTENANCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION CONNECTÉS

EN APPRENTISSAGE

**3 ANS**

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Paul Guérin - 79000 NIORT

Tel : 05 49 34 22 22

Contact : Yves Baumann – Animateur pédagogique
Jacques Hobart – DDFPT

LE MÉTIER

Le titulaire du bac pro maintenance des systèmes de production connectés (MSPC) assure la maintenance corrective, préventive et améliorative d'installations à caractère industriel. Il participe aussi bien à l'amélioration et à la modification de matériels existants qu'à la mise en oeuvre de nouveaux équipements. Il intervient sur tout ou partie d'un système pluritechnologique (et son environnement) dans une installation. Il doit impérativement respecter les règles de santé et de sécurité, les normes de qualité et celles de protection de l'environnement.

COMPÉTENCES VISÉES

- Réparer ou dépanner les biens après avoir analysé leur fonctionnement.
- Améliorer et modifier le matériels existants.
- Mettre en oeuvre de nouveaux équipements.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Ajusteur/euse-monteur/euse
- Ascensoriste
- Électromécanicien/ne

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : Plusieurs semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 700h
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Assistance technique d'ingénieur
- BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
- BTS Maintenance des matériels de construction et de manutention

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

Pas d'apprentis en 2020/2021

